

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 29 avril 2026 - 18h15

Président de séance : Didier REVEAU, Maire.

Membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés :

Mme Sylvie SEQUEIRA -	Présente
Mme Christelle POURCEAU -	Présente
Mme Sylvie LEMOINE -	Présente
Mr Jean de FONTANGES -	Présent
Mme Patricia EDET -	Présente
Mme Marie-Carmen BOUVIER -	Présente
Mme Eliane LELONG -	Présente
Mr Georges BERCY -	Présent
Mr Christophe BISI -	(représenté par Mr Jean de FONTANGES)
Mme Angélique GOURAUD -	(représentée par Mme Sylvie SEQUEIRA)
Mr René JUSTICE -	(représenté par Mme Sylvie LEMOINE)
Mme Marie-Carmen BOUVIER -	(représentée par Mme Christelle POURCEAU)

Secrétaire de séance : en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Christelle POURCEAU a été désignée.

Quorum : il est réuni (plus de 7 membres présents), la séance du conseil peut avoir lieu.

Nombre de conseillers : 13

Présents ou représentés : 9 + 4 procurations

Absents : 0

Ordre du jour

I. INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

II. ÉLECTIONS

1. Élection du vice-président et du vice-président délégué au sein du conseil d'administration.

III. RÈGLEMENT INTERIEUR

1. Approbation du règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale.

IV. REPRÉSENTATIONS

1. Mise en place d'un Comité Social Territoriale commun entre le CCAS et la commune.
2. Représentation au Comité Social Territorial (CS1).
3. Représentation à la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SC1).
4. Représentation au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
5. Représentation au sein des instances des copropriétés appartenant au CCAS.

V. ADMINISTRATIONS GENERALES

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 25 février 2026.
2. Information sur les délégations.
3. Délégation du conseil d'administration au président, au vice-président ou au vice-président délégué.
4. Adhésion à la centrale d'achat CANUT – Centre Communal d'Action Sociale.
5. Signature d'une convention de mise à disposition d'un bureau avec le SIVU Pôle Santé Simone Veil.

VI. PERSONNEL

1. Modification du tableau des effectifs – Centre Communal d'Action Sociale.
2. Modification du tableau des effectifs – Résidence Autonomie Le Closeau.
3. Autorisation de faire recours à une prestation de placement de personnel médical pour le SSIAD.

VII. FINANCES

- 1- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier.
- 2- Décision modificative n°1 budget Centre Communal d'Action Sociale.
- 3- Acceptation d'un don – Centre Communal d'Action Sociale.
- 4- Subvention à l'amicale du personnel des services municipaux – Centre Communal d'Action Sociale.
- 5- Subvention à l'amicale du personnel des services municipaux – Résidence autonomie Le Closeau.
- 6- Vote d'une subvention pour le Centre d'Information des droits des Femmes et Familles.

Discussions au cours de la séance :

Le président rappelle aux membres l'obligation de respecter le secret professionnel au sein de cette instance, afin de préserver la confidentialité des informations présentées au cours des séances.

Des explications sont également données par Sylvie Sequeira concernant les secours exceptionnels délivrés par le CCAS (critères d'attribution, enveloppe annuelle, etc.) Il est également précisé que la prise en charge des sépultures des personnes indigentes qui relève d'une obligation légale est également ponctionnée sur cette enveloppe.

Un point d'information sur les sommes engagées dans le cadre des délégations au Président sera systématiquement réalisé lors de chaque séance du Conseil d'administration.

Secrétaire de séance

Christelle POURCEAU



Monsieur le Maire

Didier RIVYEAU

